

# ACTU'IC

FOCUS SUR

## LA PLÉNIÈRE DU CSE DE JUIN

**RAPPORT MÉDICAL 2020**  
TOUJOURS CATASTROPHIQUE !

**COVID-19**  
LE POINT

**DÉMÉNAGEMENT**  
LA STF ET LE CSIC À LA TOUR TRAVERSIÈRE ?

**DROIT D'ALERTE**  
CAILLASSAGE OU TIR À L'ARME À FEU ?

**RÉCUPÉRATION DES JOURS FÉRIÉS**  
COMMENT PROCÉDER ?

**L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE**  
LE POINT SUR CET ACCORD



### VOTRE ÉQUIPE



**VOTRE ÉLU AU CSE IC**  
Gérald Galliano | 06 11 69 86 19



**VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL**  
Johann Bedel-Navarro | 06 20 67 70 61



**CORRESPONDANTE BRIVE-LIMOGES**  
Moulkhier Boukamel | 07 86 02 72 46



**CORRESPONDANT AUVERGNE**  
Sébastien Gominard | 07 83 63 34 09

© DR / FREEPIK





© DR / FREEPIK

## FOCUS SUR LE CSE DE JUIN

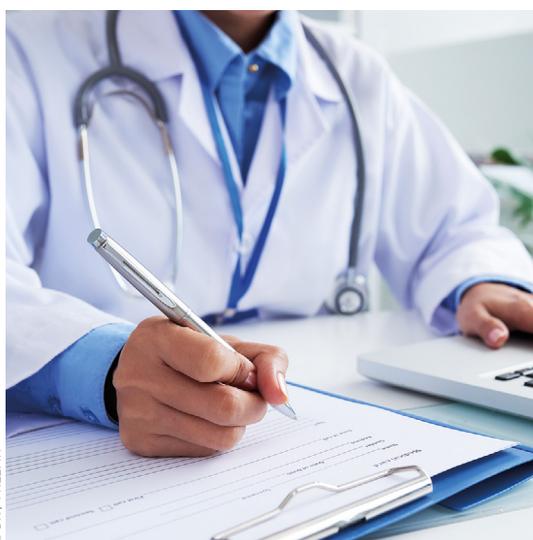
# BILAN SOCIAL, CONDITIONS DE TRAVAIL ET EMPLOI

Les réorganisations incessantes avec des effectifs fluctuants empêchent toujours d'avoir une année de référence stable. Depuis 2017, 30 % des postes de l'ESV Paris Austerlitz ont été supprimés. La CFDT Cheminots s'inquiète que la part de la formation de la sécurité ferroviaire passe de 27 % en 2019 à 17 % en 2020. Signe du vieillissement des agents, ceux de la tranche d'âge 45-54 ans sont les plus nombreux. Nous alertons la direction sur le besoin

d'anticipation de la GEPEC. Avec les futurs départs à la retraite de cette classe d'âge, le risque de voir les compétences s'éteindre est grand. En 2020, il y avait moins de femmes à Intercités : dix de moins qu'en 2019. Les suppressions de postes en guichet expliquent en partie cela. L'égalité salariale n'est toujours pas au rendez-vous : 30,4 % des agents qui perçoivent entre 1 500 € et 2 000 € sont des femmes, alors que cette tranche de rémunération concerne 22,2 % des agents. ●



**CONSULTÉE PAR LA DIRECTION, LA CFDT CHEMINOTS A VOTÉ CONTRE CE BILAN.**



© DR / FREEPIK

## RAPPORT MÉDICAL 2020

# TOUJOURS CATASTROPHIQUE !

Plusieurs médecins des cabinets Intercités indiquent une forte augmentation des risques psychosociaux (Limoges, Paris Austerlitz, etc.). La surcharge mentale de plusieurs agents au CSIC est également une source d'inquiétude. Le turnover et les difficultés de recrutement des infirmières – déjà signalé au cabinet du Charolais en 2019 –, car à la SNCF il y a un problème de reconnaissance de l'ancienneté de ce corps de métier. ●



**LA COVID EST LA GOUTTE D'EAU QUI FRAGILISE UNE SITUATION DÉJÀ TRÈS INQUIÉTANTE.**

## COVID-19

### LE POINT

Les stocks de masques à Intercités sont conséquents et de nouvelles commandes sont prévues à la rentrée. Depuis le début du mois, les clients reviennent dans les trains et les taux d'occupation repartent à la hausse (mais en deçà par rapport à 2019). Le plan de transport Intercités repassera à 100 % dans le courant de l'été. La campagne de vaccination dans les cabinets médicaux de Saint-Lazare et du Charolais a permis la vaccination de 1 100 agents SNCF (tous périmètres confondus). Orfea a mis en place un nouveau



© DR / FREEPIK

protocole sanitaire avec suppression de la jauge de 50 % pour les espaces repas en extérieur, la réouverture possible de certaines salles de fitness, etc. ●



**LES RENDEZ-VOUS POUR LES DEUXIÈMES DOSES SONT PRÉVUS MI-JUILLET.**



© DR / GOOGLE MAPS

## DÉMÉNAGEMENT

### LA STF ET LE CSIC À LA TOUR TRAVERSIÈRE ?

Reçue en demande de concertation immédiate (DCI) le 29 juin, la CFDT a pointé du doigt les incohérences de communication du projet de déménagement du CSIC et de la STF à la Tour Traversière. La direction nous informe que ce déménagement aurait lieu à la fin du premier semestre 2022. Un chef de projet sera nommé en septembre prochain et une première préinformation donnée aux élus lors du CSE de juillet. En fonction des situations individuelles et sous réserve de ne pas mettre en péril le service, la CFDT demande que la direction ne s'oppose pas à des départs d'agents avant juin 2022. ●



**DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES APRÈS DE TOUS LES AGENTS AURONT LIEU PROCHAINEMENT DANS CES DEUX SERVICES.**

## DROIT D'ALERTE

### CAILLASSAGE OU TIR À L'ARME À FEU ?

À la suite d'un impact sur une vitre du train n° 4764 le dimanche 27 juin, la CFDT a déposé un droit d'alerte. Les mesures proposées nous semblent aujourd'hui insuffisantes. ●



© DR / FREEPIK



**LA CFDT ET L'UNSA MAINTIENNENT LE DROIT D'ALERTE.**



## RÉCUPÉRATION DES JOURS FÉRIÉS COMMENT PROCÉDER ?



Cette année, les agents en régime A se voient octroyer deux repos compensateurs fériés (RCF) supplémentaires. Ils seront graphiqués sur les FIA de juin. Les agents peuvent poser ces deux repos compensateurs dans un délai qui prend fin au cours du trimestre civil suivant celui dans lequel se trouve la fête légale. Si, exceptionnellement, le repos compensateur n'a pas été accordé dans le délai susvisé ou sur demande des agents, les heures correspondantes sont payées comme heures supplémentaires (chapitre 8 du GRH 00143). ●



**CETTE ANNÉE,  
LES 1<sup>ER</sup> ET LE 8 MAI  
TOMBENT UN  
SAMEDI.**

## L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE (APLD) LE POINT SUR CET ACCORD

Cet accord est suspendu à partir de juillet (retour du plan de transport normal). Il pourrait être réactivé à la rentrée en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid.

### POUR RAPPEL

Les salariés en APLD peuvent mettre à profit les périodes chômées pour maintenir et développer leurs compétences. Pour le cas où les salariés souhaiteraient mobiliser leur CPF pendant les heures chômées, l'accord prévoit deux situations.

### FORMATION

Pour des formations proposées par le salarié et validées par le manager (en lien avec le



métier) : abondement du CPF à hauteur de 50 % du montant mobilisé.

### AUTRE CAS

Abondement du CPF à hauteur de 10 % du montant mobilisé. ●



**POUR LE PÔLE RH, LA  
SAISIE DES DOSSIERS  
EST UNE ACTIVITÉ  
CHRONOPHAGE. IL  
DOIT BÉNÉFICIER DE  
RENFORT SI L'APLD  
EST RÉACTIVÉE.**

**NOUS SOUHAITONS À TOUS LES AGENTS DE BONNES VACANCES  
BIEN MÉRITÉES ! NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS EN AOÛT.**

